

Mairie d'Hénin-Beaumont

1 Place Jean Jaurès
BP 90109 - 62252 Hénin-Beaumont Cedex

<u>Pôle Développement</u>
<u>Service Entreprendre</u>

Affaire suivie par : Thomas

Affaire suivie par: Thomas MORELLE

<u>Tél</u>.: 03 21 74 87 44

thomas.morelle@mairie-heninbeaumont.fr

À Hénin-Beaumont, le

Objet : Mise en concurrence de l'occupation du domaine public dans le cadre de l'organisation du Festival de la Saint-Patrick

Madame, Monsieur,

Dans le cadre de la manifestation « Saint-Patrick », la commune d'Hénin-Beaumont met à disposition la salle de l'Abbaye, 93 rue Léo Lagrange à Hénin-Beaumont le 9 mars 2025 pour y accueillir une activité de buvette lors de cet évènement.

A cette occasion, la commune d'Hénin-Beaumont souhaite mettre à l'honneur une association en lui proposant de tenir 1 stand à la salle de l'Abbaye. Pour se faire, l'association recherchée est la suivante :

 1 association pouvant proposer à la vente des boissons alcoolisées et non alcoolisées relevant des groupes 1 à 3 de la classification officielle des boissons (c'est-à-dire des boissons endessous de 18° d'alcool).

L'association doit être capable d'assurer le stockage et la réfrigération sur place de ses produits, ainsi que de formuler auprès de Monsieur le Maire, au moins 15 jours avant la manifestation, une demande d'ouverture temporaire de débit de boisson.

Ces lieux constituant des dépendances du domaine public, et afin de se conformer à la législation en vigueur (l'ordonnance n°2017-562 du 19 avril 2017 relative à la propriété des personnes publiques qui oblige, à partir du 1er juillet 2017, à mettre en concurrence toutes les autorisations d'occupation du domaine public), un dossier de candidature a été mis en place pour ces emplacements. Vous le trouverez en pièce jointe à ce courrier.

Le dossier sera évalué selon les critères suivants :

- 50% sur la qualité des produits proposés;
- 30% sur la correspondance avec la manifestation et la décoration (Saint-Patrick) ;
- 20% sur la capacité à proposer les produits à un prix attractif;



Dans ce dossier de candidature, il vous est demandé de renseigner les produits que vous souhaitez commercialiser, mais vous avez également la possibilité de faire des propositions d'articles qui seront appréciés par la commission de sélection.

Votre candidature sera étudiée à partir de :

- 1. l'argumentaire développé dans ce dossier de candidature,
- 2. des compléments d'information fournis dans votre lettre d'accompagnement,
- 3. de photographies significatives illustrant les outils de vente de vos participants.

Attention, les dossiers incomplets ne seront pas étudiés.

Dès que les candidatures auront été examinées en commission, elles feront l'objet d'une autorisation individuelle, ou d'un courrier de refus le cas échéant. Les places vacantes seront librement attribuées par les organisateurs.

Dossier complet à retourner avant le vendredi 27 décembre 2024 à 17h, délai de rigueur, à l'attention de :

Monsieur le Maire d'Hénin-Beaumont Mise en concurrence du domaine public 1 place Jean Jaurès 62110 HENIN BEAUMONT

ou par mail à : service.entreprendre@mairie-heninbeaumont.fr

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Steeve BRIOIS,

Maire d'Hénin-Beaumont





DOSSIER DE CANDIDATURE

MISE EN CONCURRENCE DU DOMAINE PUBLIC POUR UNE ACTIVITE DE BUVETTE A L'OCCASION DU FESTIVAL DE LA SAINT-PATRICK DU 9 MARS 2025

Date de réception de la demande :

DATE LIMITE D'INSCRIPTION : VENDREDI 27 DECEMBRE 2024 - 17H

INFORMATIONS PERSONNELLES:

□ Madame	□ Monsieur
Nom :	
Prénom :	
Date et lieu de naissance :	
Adresse : n° rue	
Code postal :Ville :	
Téléphone :	
Tél portable (du responsable) :	
E-mail :	
Site web :	
INFORMATIONS DE L'ASSOCIATION:	
Nom de l'association :	
N° rue :	
Code postal : Ville :	
Téléphone : F	
E-mail :	

OBSERVATIONS ET PRECISIONS PERMETTANT D'APPRECIER LA QUALITE DE LA CANDIDATURE (PHOTOS, BOOK, ARTICLES DE PRESSE, DIPLOME, EXPERIENCE...)

INFORMATIONS TECHNIQUE	ES SUR LA SURFACE DE VENTE :	
	Company of the second of the s	
	face de vente :	
Dimensions de la surface de vent	e :	
Equipement de votre surface de v	vente :	
☐ Tonnelle : (dimensions de la to	nnelle :)dimensions)	
□ Tables : (nombre :	dimensions)	
□ Chaises :		
Autre:		
PRODUITS PROPOSES A LA	VENTE:	
PRODUITS I NOT COLO A LI	(VEIII -	
Produit	Origine	Prix de vente indicatif
	☐ Produit de revente ; ☐ Produit que vous avez conçus artisanalement ;	
	☐ Autre à préciser :	
	Para de la constantina	
	☐ Produit de revente ; ☐ Produit que vous avez conçus artisanalement ;	
	☐ Autre à préciser :	
	☐ Produit de revente ;	
	☐ Produit que vous avez conçus artisanalement ; ☐ Autre à préciser :	
	- Auto a prosissi :	
	□ Produit de revente ;	
	☐ Produit que vous avez conçus artisanalement ; ☐ Autre à préciser :	
	- Autie a preciser.	
	☐ Produit de revente ;	
	☐ Produit que vous avez conçus artisanalement ; ☐ Autre à préciser :	
	☐ Autre a preciser.	
	☐ Produit de revente ;	
	□ Produit que vous avez conçus artisanalement ;	
	☐ Autre à préciser :	

LA RECEVABILITE D'UNE INSCRIPTION EST LIEE IMPERATIVEMENT À L'ENVOI DU DOSSIER COMPLET COMPRENANT :

Attention : les dossiers non complets ou rendus en retard ne seront pas étudiés

	Fiche administrative dument remplie	
	Justificatif de publication au JOAFFE de création de l'association	
	Copie des statuts certifiés conformes de l'association	
	Plan et emprise au sol de votre surface de vente	
	Attestation d'assurance multirisque de l'année en cours (responsabilité civile, incendie, vol et vandalisme)	
	Liste complète des produits proposés	
	Prix de vente indicatif des produits proposés au public	
	Liste des fournisseurs	
	Argumentation, même succincte, de votre candidature	
J'atte	ste sur l'honneur que les renseignements ci-dessus sont exacts et conformes à la réglementation	
	Fait à	
	Le	
Signature et tampon:		
	oignature et tampon:	
	oignature et tampon:	
	Cadre réservé à la commission d'attribution des emplacements	
Dossie		
	Cadre réservé à la commission d'attribution des emplacements	
	Cadre réservé à la commission d'attribution des emplacements r complet : □ Oui □ Non on de la commission :	
Décisio	Cadre réservé à la commission d'attribution des emplacements r complet : □ Oui □ Non on de la commission : o accepté :	
Décisio	Cadre réservé à la commission d'attribution des emplacements r complet : □ Oui □ Non on de la commission : o accepté : o en attente :	
Décisio	Cadre réservé à la commission d'attribution des emplacements r complet : □ Oui □ Non on de la commission : o accepté :	
Décisio	Cadre réservé à la commission d'attribution des emplacements r complet : □ Oui □ Non on de la commission : o accepté : o en attente :	

Conformément à la décision du Maire <mark>n° 2024-096 du 5 mars 2024</mark>, la tarification pour l'occupation du domaine public communal s'élève à 2 € du mètre linéaire par exposant quelle que soit la forme juridique de l'exposant ou du stand occupé.

